

**CONVENTION DE PARTENARIAT**  
**ENTRE**  
**LE SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL**  
**DES PYRENEES ARIEGEOISES,**  
**L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE D'ARIEGE-PYRENEES**  
**ET L'EQUIPE D'ORGANISATION DE .....**

Entre :

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional, représenté par son Président André ROUCH, et désigné ci-après « le SMPNR » d'une part,

L'Agence de développement touristique d'Ariège-Pyrénées, représentée par son Président Bernard PIQUEMAL, et désignée ci-après l'ADT,

Et ....., représentée par son Président....., et désignée ci-après « l'organisation » d'autre part,

Il est convenu :

**PREAMBULE**

Considérant que :

- le SMPNR des Pyrénées Ariégeoises a pour missions :
  - la mobilisation des habitants en tant qu'acteurs du développement durable,
  - la mobilisation du territoire pour la préservation de ses patrimoines et le développement de ses activités : stimuler l'adoption de comportements éco-responsables, promouvoir les initiatives, les produits et les ressources des Pyrénées Ariégeoises...
  - le renforcement de la cohésion des Pyrénées Ariégeoises autour d'une identité affirmée ;
- l'ADT a élaboré et anime une Charte « manifestations vertes » ;
- l'organisation est une équipe constituée de personnes bénévoles dont l'objectif est d'animer une vallée au travers d'une manifestation sportive.

**ARTICLE 1 : Objet**

Cette convention a pour objectif de fixer les principales directions de travail et de formaliser les rapports entre les différentes parties afin d'optimiser les impacts économiques, sociaux et environnementaux des manifestations sportives.

## **ARTICLE 2 : Engagements de l'organisation**

En s'engageant sur les points mentionnés en annexe, l'organisation s'engage à entrer dans une démarche d'amélioration continue au cours des années de façon à réduire les impacts environnementaux de ces courses, d'optimiser le lien social et les retombées économiques.

En cela, elle participe volontairement à la réalisation des objectifs de la Charte du PNR des Pyrénées Ariégeoises et de la charte « manifestations vertes » de l'ADT.

L'organisation sensibilise les bénévoles et les participants à l'adoption de pratiques éco-responsables. Elle désigne un responsable « éco-responsabilité de la course » qui établit, en fin d'année, un bilan annuel des efforts entrepris sur les différents points listés en annexe. Il en réfère à l'ensemble de l'équipe organisatrice.

L'organisation s'engage à entrer dans une démarche d'éco-responsabilité en s'engageant sur les éléments définis en annexe. Elle dresse un bilan de ces éléments à l'automne 2013 et en réfère au SMPNR et à l'ADT.

Elle communique sur sa démarche éco-responsable. Elle peut utiliser les logos du PNR et de la Charte manifestation verte dans sa propre communication après avoir soumis le projet de document de communication à l'ADT et au PNR au préalable par écrit (courrier, fax ou courriel).

## **ARTICLE 3 : Engagements du SMPNR et de l'ADT**

Le SMPNR et l'ADT reconnaissent que l'organisation de courses pédestres est un vecteur de retombées économiques locales et un moyen privilégié d'animation d'une vallée et de découverte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises et plus généralement de l'Ariège.

L'ADT et le SMPNR accompagnent et appuient l'organisation dans sa démarche d'amélioration continue en terme d'éco-responsabilité.

Le SMPNR et l'ADT communiquent sur la démarche éco-responsable dans laquelle sont engagés les organisateurs de courses pédestres via leur site Internet et leurs propres outils de communication : programme d'animations annuel « Pyrénées partagées » du PNR, Ariège en fête, ....

Le SMPNR s'engage à promouvoir ce type de manifestations à travers son soutien technique, logistique et sa communication, en particulier dans le cadre de sa brochure « Pyrénées Partagées ».

En 2013, le SMPNR s'attache à établir une collaboration avec « Vacances propres » pour mettre à disposition de l'organisation des sacs poubelles de différentes couleurs et des cerceaux porteurs en vue d'inciter les bénévoles de l'organisation à la pratique du tri sélectif.

Le SMPNR apporte sa contribution à la mutualisation des coûts en faisant réaliser une série de panonceaux pour le fléchage des courses. Ces panonceaux seront à la disposition de l'organisation qui devra venir les chercher et les rapporter au siège du Parc à Montels.

De même, le SMPNR fournit à l'organisation de la rubalise écologique en vue de diminuer le taux de déchets non recyclables généré par la course.

Le SMPNR, sur demande des différents organisateurs volontaires, propose une commande groupée de vaisselle biodégradable (gobelets, assiettes...) en vue de diminuer les coûts de l'achat de cette vaisselle par l'organisation.

Il participe à la mutualisation des moyens entre les différents organisateurs.

La gestion de la Marque du Parc est effectuée de façon différenciée, en fonction des types d'utilisateurs et des objectifs de son utilisation.

L'ADT s'engage à promouvoir les manifestations sportives qui entrent dans le cadre de la charte « manifestations vertes » au travers d'une communication spécifique. Elle diffuse des fiches « retour d'expérience » sur les pratiques potentiellement diffusables de quelques organisations.

Elle organise des formations pour aider les organisateurs dans cette démarche d'éco-responsabilité.

#### **ARTICLE 4 : Obligations réciproques**

Le SMPNR, l'ADT et l'organisation s'engagent à travailler ensemble dans une démarche d'amélioration continue de l'éco-responsabilité des courses pédestres. Les responsables « éco-responsabilité de la course » sont réunis annuellement par le SMPNR et l'ADT pour faire un bilan de l'année passée et dresser un nouveau plan d'action pour l'année suivante.

#### **ARTICLE 5 : Durée-Résiliation**

La durée de la présente convention est d'un an à compter de sa signature par les deux parties sauf dans les deux cas énoncés ci-dessous :

- si l'une ou l'autre des parties dénonce la présente convention par courrier avec recommandé et accusé de réception.
- s'il y a manquement grave aux dispositions de la présente convention par l'une ou l'autre partie.

Les parties s'engagent à amorcer le renouvellement de la présente convention dès l'automne 2013 afin de préparer dans les meilleures conditions les engagements communs de 2014.

Fait à....., le.....en trois exemplaires.

Le Président de l'ADT  
Bernard PIQUEMAL

Le Président du SMPNR  
André ROUCH

Le Président de l'organisation

**Annexe sur les éléments d'amélioration proposée par l'organisation en vue de faire tendre la course.... Vers la Charte des Manifestations Vertes**

**Pour chaque fiche, l'organisation coche les éléments sur lesquels elle s'engage pour l'année et les précise dans la case « quelle action sera menée ? ».**

## FAVORISER L'ÉCONOMIE LOCALE

### ...l'association participe/s'engage...

- à **réaliser un diagnostic** de départ révélant l'impact économique potentiel de la manifestation
- à **favoriser** les circuits courts allant des producteurs aux consommateurs (\*1)
- à **utiliser et à encourager les** commerces et services de proximité (\*2)
- à **développer** l'emploi dans le secteur géographique concerné (faire appel aux prestataires locaux)
- à **utiliser des produits équitables et écologiques**
- à **maîtriser** les coûts de l'investissement et de fonctionnement du projet
- à **maîtriser** la tarification pour les participants et les spectateurs
- à **valoriser** les retombées économiques pour le territoire et la population (\*3)
- à **mutualiser** des moyens d'actions

*Merci de cocher l'objectif (les objectifs) que vous souhaitez traiter*

## ... L'ASSOCIATION PROPOSE... DES SOLUTIONS ET DES ACTIONS

### TABLEAU DE PLANIFICATION DE L'ACTION ENVISAGÉE

<p>Quelle action sera menée ?</p>	<p>Exemple (*1) : Utiliser des produits alimentaires équitables (café, thé...), biologiques et/ou issus des circuits courts (producteurs ou artisans locaux).</p> <p>Exemple (*2) Avoir recours au maximum aux produits locaux pour le repas d'après course et pour les pots.</p> <p>Exemple (*3) : Offrir aux gagnants (au moins le premier et la première du Scratch) des trophées réalisés par un artiste ou artisan local (ex : une aquarelle comme à Sentein, des trophées en Talc comme au Montcalm une année...) afin de faire travailler et faire connaître les professionnels locaux.</p> <p>Exemple (*3) : Proposer des lots qui incitent à revenir visiter le territoire : des entrées gratuites dans des sites touristiques habituellement payants, carte PASS, nuitées offertes.</p> <p>Autres actions.....</p>
<p>Auto-évaluation de l'action (indicateurs ?)</p>	

## SENSIBILISER/EDUQUER A L'ENVIRONNEMENT

### ... l'association participe et s'engage ...

- à **désigner et communiquer (le nom)** d'un référent « environnement » au sein des membres de l'association (\*1)
- à **diffuser** des documents d'information relatifs à la prévention de l'environnement et des pratiques « éco-gestes » (\*2)
- à **assurer une information** sur la prévention des conduites à risque
- à **sensibiliser** la presse de la démarche « éco-responsable »
- à **sensibiliser** les publics (pratiquants/participants) aux richesses naturelles et culturelles du territoire (\*3)

*Merci de cocher l'objectif (les objectifs) que vous souhaitez traiter*

## ... L'ASSOCIATION PROPOSE... DES SOLUTIONS ET DES ACTIONS

### TABLEAU DE PLANIFICATION DE L'ACTION ENVISAGEE

<p>Quelle action sera menée ?</p>	<p>Exemple (*1) : Désigner un responsable « écoresponsabilité » parmi les organisateurs de la course pour effectuer le suivi et faciliter la mise en œuvre des points ci-définis. (1)</p> <p>Exemple (*2) : Réaliser un flyer qui sera remis en même temps que le bulletin d'inscription ou insérer un encadré dans le bulletin d'inscription précisant la valeur environnementale et paysagère du site parcouru, les éco-gestes à adopter de la part du participant à la course (ne jeter les gobelets que dans les sacs poubelle prévus à cet effet...) et expliquant la démarche éco-responsable de l'organisation.</p> <p>Exemple (*3) : Sensibiliser les publics aux richesses naturelles et culturelles du territoire (discours avant le départ, petit encart sur le bulletin d'inscription...).</p> <p>Autres actions.....</p>
<p>Auto-évaluation de l'action (indicateurs ?)</p>	

## PROTEGER L'ENVIRONNEMENT

### ... l'association participe et s'engage ...

- à **réaliser un diagnostic** de départ révélant l'impact écologique potentiel de la manifestation
- à **utiliser** un balisage éphémère et discret (communication) qui n'a pas de conséquences négatives sur l'environnement (\*1)
- à **tenir compte** de l'environnement dans le choix du site et de l'itinéraire en privilégiant les parcours les moins impactants (\*2)
- à **utiliser** des toilettes respectueuses de l'environnement
- ➔ à **effectuer** une remise en état des lieux utilisés par le public, concurrents, et l'équipe technique (\*3)
- ➔ à ne pas placarder d'affiches sur la manifestation sur les lieux publics non prévus à cet effet : la communication peut se faire par affiches dans les commerces, sur les panneaux réservés aux associations, par 2 panneaux de 1.5 \* 1 m dans un rayon de 5 km autour du lieu de la manifestation à condition d'être retirés dans la semaine suivant la fin de la manifestation
- à **utiliser** des moyens de communication permettant d'éviter les déplacements (\*4)
- à **réduire** la consommation d'énergie nécessaire à la réalisation du projet et à **utiliser** des énergies non fossiles
- à **valoriser** le paysage et le patrimoine de façon respectueuse

*Merci de cocher l'objectif (les objectifs) que vous souhaitez traiter*

## ... L'ASSOCIATION PROPOSE... DES SOLUTIONS ET DES ACTIONS

### TABLEAU DE PLANIFICATION DE L'ACTION ENVISAGEE

<p>Quelle action sera menée ?</p>	<p>Exemple (*1) : Utiliser une rubalise biodégradable : le PNR se charge d'en trouver et de la fournir, le cas échéant, aux organisateurs. Eviter la peinture en espace naturel ; y privilégier la rubalise ou des panonceaux. Sur bitume, utiliser une peinture effaçable en 2 jours ou des panonceaux.</p> <p>Exemple (*1) : Avoir recours à des produits de nettoyage écologiques.</p> <p>Exemple (*2) : Tenir compte de l'environnement dans le choix du site et de l'itinéraire en privilégiant les parcours les moins impactants (routes, chemin ou sentiers de randonnée...).</p> <p>Exemple (*3) : Effectuer une remise en état du site après la course : ramassage des déchets, enlèvement de la rubalise...</p> <p>Exemple (*4) : Utiliser des moyens de communication permettant d'éviter les déplacements (inscriptions en ligne...).</p> <p>Autres actions.....</p>
<p>Auto-évaluation de l'action (indicateurs ?)</p>	

## FAVORISER LA COHESION SOCIALE

### ... l'association participe et s'engage ...

- à **réaliser un diagnostic** de départ révélant l'impact social de la manifestation
- à **proposer** une tarification adaptée pour les familles et les publics défavorisés (\*1)
- à **favoriser** l'accès à la manifestation aux personnes en situation d'handicap (infrastructures, tarification...) et à faciliter l'accès à tous les publics (\*2)
- à **entretenir** un lien social par la participation, le dialogue social entre les habitants (\*3)
- à **favoriser** les prises de responsabilité et les initiatives à l'intérieur de l'association
- à **lutter** contre toute forme d'incivilité et de violence
- à **assurer** la parité homme/femme dans l'équipe d'organisation et l'équité dans la manifestation (\*4)
- à **assurer** la parité homme/femme dans l'équipe d'organisation
- à **valoriser** le travail des bénévoles (\*5)
- à **privilégier** le partenariat local et à **collaborer** avec des partenaires locaux

*Merci de cocher l'objectif (les objectifs) que vous souhaitez traiter*

## ... L'ASSOCIATION PROPOSE... DES SOLUTIONS ET DES ACTIONS

### TABLEAU DE PLANIFICATION DE L'ACTION ENVISAGEE

<p>Quelle action sera menée ?</p>	<p>Exemple (*1) : Proposer un tarif « famille » et/ou accepter les coupons sport dont certains participants peuvent bénéficier via les comités d'entreprises.</p> <p>Exemple (*2) : Ouvrir la course systématiquement aux randonneurs (course ouverte aux randonneurs ne veut pas forcément dire mise en place d'une organisation spécifique mais simplement définir un horaire de départ).</p> <p>Exemple (*2) : Mettre en place une animation ou course pour les enfants.</p> <p>Exemple (*3) : Ouvrir le repas d'après course, quand il existe, aux habitants du village pour favoriser les contacts entre habitants et coureurs et les contacts intergénérationnels.</p> <p>Exemple (*4) : Respecter l'égalité homme-femme dans les lots offerts aux gagnants et adopter le principe d'équité pour les lots offerts aux gagnants des différentes catégories (sénieurs, vétérans...).</p> <p>Exemple (*5) : Valoriser le travail des bénévoles (offrir un repas, ...)</p>
<p>Auto-évaluation de l'action (indicateurs ?)</p>	

## TRAITER LES DECHETS

### ...l'association participe et s'engage ...

- ➔ à **recupérer** les déchets de la manifestation et assurer la remise en état du site
- à **s'organiser** pour trier ses déchets
- à **informer** le public et les bénévoles sur le tri-sélectif (\*1)
- à **minimiser** les déchets par le biais d'une communication « propre » (\*2)
- à **privilégier** les produits les moins emballés (éco-responsables) (\*3)

*Merci de cocher l'objectif (les objectifs) que vous souhaitez traiter*

### ... L'ASSOCIATION PROPOSE... DES SOLUTIONS ET DES ACTIONS

#### TABLEAU DE PLANIFICATION DE L'ACTION ENVISAGEE

<p>Quelle action sera menée ?</p>	<p>Exemple (*1) : Demander aux bénévoles de réaliser le tri sélectif des déchets (le PNR en partenariat avec « vacances propres », fournit des sacs poubelle de différentes couleurs aux organisateurs).</p> <p>Exemple (*2) : Réaliser les outils de communication sur papier recyclé et avec une imprimerie locale.</p> <p>Exemple (*3) : Utiliser des couverts pour le repas biodégradables ou demander aux participants d'apporter leurs couverts (comme pour les fêtes de village).</p> <p>Exemple (*3) : Privilégier les produits alimentaires non emballés individuellement : éviter les barres de céréales emballées, les fromages individuels...</p> <p>Autres actions.....</p>
<p>Auto-évaluation de l'action (indicateurs ?)</p>	

## GERER LES DEPLACEMENTS ET LES TRANSPORTS

### ...l'association participe et s'engage ...

- Durant la préparation, à **limiter** les déplacements grâce aux NTIC ou favoriser le co-voiturage
- à **favoriser** des actions de transport avant/pendant/après la manifestation (favoriser le co-voiturage, les transports collectifs ...) autant pour le public que pour les bénévoles (\*1)

*Merci de cocher l'objectif (les objectifs) que vous souhaitez traiter*

### ... L'ASSOCIATION PROPOSE... DES SOLUTIONS ET DES ACTIONS TABLEAU DE PLANIFICATION DE L'ACTION ENVISAGEE

Quelle action sera menée ?	Exemple (*1) : Essayer de diminuer l'impact des transports, soit en mettant en place une navette, soit en mettant sur le bulletin d'inscription un lien vers un site Internet ou un N° de téléphone pour le covoiturage.  Autres actions.....
Auto-évaluation de l'action (indicateurs ?)	

## REALISER UN DIAGNOSTIC FINAL DES IMPACTS DE LA MANIFESTATION

### ...l'association participe/s'engage...

- à **réaliser** un diagnostic final sur l'impact de la manifestation sur l'environnement (\*1)
- à **réaliser** un diagnostic final sur l'impact de la manifestation sur l'économie (\*1)
- à **réaliser** un diagnostic final sur l'impact de la manifestation sur l'aspect social (\*1)
- à **dégager** de ce diagnostic des améliorations pour la prochaine édition (\*2)

*Merci de cocher l'objectif (les objectifs) que vous souhaitez traiter*

## ... L'ASSOCIATION PROPOSE... DES SOLUTIONS ET DES ACTIONS

### TABLEAU DE PLANIFICATION DE L'ACTION ENVISAGEE

<p>Quelle action sera menée ?</p>	<p>Exemple (*1) : Proposer une fiche d'évaluation aux participants. Cette fiche permet de connaître l'origine géographique des participants, comment ils sont venus (covoiturage, train...), savoir s'ils ont dormi ou mangé sur place (pour mesurer l'impact économique local de la course), ainsi que les points d'organisation qui pourraient être améliorés.</p> <p>Exemple (*2) : Chaque année, le référent « écoresponsabilité » de l'organisation dresse un bilan d'évaluation des efforts réalisés par l'organisation par rapport aux points listés ci-dessus (voire plus) et évalue ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné, en réfère le PNR et propose à l'organisation un plan d'action d'amélioration pour l'année d'après.</p> <p>Autres actions.....</p>
<p>Auto-évaluation de l'action (indicateurs ?)</p>	

